

Avril 2021

Télétravail, oui mais

De nombreux salariés ont connu , avec la crise sanitaire, leur première expérience du télétravail.

Par-delà le contexte du confinement, nombres d'entre eux entendent continuer l'expérience, y trouvant plusieurs avantages : autonomie temporelle (trajet domicile travail), avantage d'être momentanément à distance du collectif pour un certain niveau de concentration.

Par contre, loin d'y trouver une plus grande liberté, certains y ont perdu le lien de solidarité et de soutien entre collègues.

De plus le télétravail met à mal l'articulation entre les activités professionnelles et personnelles, renforce la confusion espace pro/espace domestique.

Or nous ne sommes pas tous égaux pour envisager un télétravail serein : logements trop petits, plusieurs membres d'une même famille en télétravail, présence d'enfants eux-mêmes en 'télé-études',etc.

Le cadre du télétravail doit bien sûr être adapté en termes d'équipements, d'espace mais aussi de la possibilité pour chacun à se l'approprier.

Avec l'isolement et l'impossibilité d'aller sur le terrain, l'anxiété et le sentiment de la perte du sens du métier et des connaissances s'accroissent. Beaucoup de télétravailleurs évoquent la pénibilité du travail devant l'écran et certains une détérioration des relations de hiérarchie.

Au sein de notre administration, la crise sanitaire a permis de mettre en place, un télétravail sans règles, au bon vouloir de la hiérarchie et des moyens disponibles. Cette intensification s'est faite sentir dès l'envoi du courrier du DG (Directeur Général).

Il faut définir des droits : la réglementation en matière de temps de travail doit être appliquée, respecter la durée du temps de travail et un minimum de repos.

Nous voulons que soient pris en charge par l'employeur les fluides (électricité, abonnement internet...), le matériel ergonomique de bureau, et aussi les frais liés à l'utilisation de locaux (chauffage, participation au loyer, frais d'assurance, frais de repas....)

Nous voulons garder le contact avec nos collègues; le collectif de travail est indispensable pour croiser les points de vue, transmettre les expériences, se coordonner mais aussi exercer nos droits.

Pas question que le temps de travail ne se limite qu'au temps uniquement productif !

Cela pose également un problème de prévention des risques professionnels : comment évaluer les nouvelles organisations et conditions de travail induites, alors que le travail se déroule dans la sphère privée ?

Chacun doit avoir le choix, le télétravail ne doit pas être imposé par l'employeur et doit toujours être réversible à la demande de l'agent.

Des règles clairement établies sont nécessaires.

Dans notre département, l'agent 'optant' pour télétravailler se voit attribuer un microportable et l'unité centrale de son poste de travail est définitivement supprimé.

Dès lors que doit-on en penser ?

Quelle conséquence psychologique cela peut-il y avoir à se sentir ainsi dépossédé de son espace de travail ?

Veut-on nous contraindre à expérimenter, à la manière de ce qui existe déjà dans certains départements (Haut-Rhin,..), le flex-desk (bureau flexible), voire partagé ?

Nous devons veiller à ce que l'accueil téléphonique et physique, missions premières pour un service public de haute qualité, soit assuré pleinement. Cette mission repose actuellement sur les collègues restant en présentiel et pose bien entendu le principe d'équité et de solidarité.

Et pendant ce temps-là, entre désorganisation de services, restructuration, destructuration, fermeture de trésoreries, tout cela permet d'autant mieux d'accélérer le processus programmé depuis quelques années déjà, à savoir le désengagement de l'État dans les territoires.

Campagne IR

C'est de saison, comme chaque année au printemps, la déclaration des revenus est de retour. Pas toujours facile à remplir sans aide. Pas simple de trouver le service de proximité compétent. La volonté de la Direction Générale est l'accueil à distance via un numéro national ou via le portail internet.

D'autant que la déclaration 2020 est marquée par plusieurs nouveautés. Pour exemple, la mise en œuvre du parcours déclaratif unifié des indépendants (fusion des déclarations sociales et fiscales) qui va toucher près de 1,5 million de contribuables. Egalement, des mesures spécifiques liées à la crise sanitaire : celles touchant les cotisations et contributions des travailleurs indépendants, des remboursements de frais liés au télétravail, des heures supplémentaires exonérées ou du crédit d'impôt sur les loyers abandonnés.

Sans compter les questions usuelles portant sur les revenus fonciers, les frais réels, le prélèvement à la source, le crédit d'impôt pour la transition énergétique.

Certains élus ont bien compris les difficultés rencontrées par leurs concitoyens.

Pour une semaine, les syndicats Solidaires et CGT ont décidé de rouvrir les portes de l'ancienne perception de Capendu dans l'Aude avec l'appui du maire, lui aussi inquiet de la disparition des services publics. Un acte militant pour apporter des renseignements aux contribuables et montrer l'utilité des trésoreries de proximité supprimées en milieu rural.

« Le service public, on le doit à tout le monde de la même façon, à Carcassonne à Paris à Lyon, dans une grande ville ou en milieu rural. Pour moi la proximité c'est quelques kilomètres maximum. »

Claude Busto, maire de Capendu.

Pour preuve du besoin de service public, presque 100 pétitionnaires sont venus signer sur place et plus d'une dizaine de personnes est reçue chaque jour malgré le "confinement" et les entraves de la direction contre cette action populaire de proximité !

Et vous trouvez « chatbot » ?

Pour cette campagne, la direction générale a opté pour la mise en place d'un nouveau service sur l'espace accueil de la messagerie dite sécurisée (non non, on ne rit pas!!!), un « chatbot » ou assistant virtuel surnommé AMI (Assistant de la Messagerie des Impôts).

L'objectif étant "d'analyser la demande du contribuable" et surtout de réduire les sollicitations via e-contact, de l'orienter vers le bon formulaire, d'afficher le document fiscal demandé, et de répondre à quelques questions très basiques.

Conçu par des entreprises privées pour un coût de plus de 3,8 millions d'euros.

Peut-être que cette somme aurait pu contribuer à **l'augmentation du point d'indice** ?

Et dans la série "on nous prend pour des cons" le top avec les spots de pub sur les France-services diffusées à la télé. (ça vaut le coup d'oeil!)..... Et combien ça a coûté ça,hmmm ?

Les dessous de la crise sanitaire :

La crise sanitaire nous plonge dans un monde où la restriction des libertés est la règle, où le renoncement au « vivre ensemble » la norme.

Les privatisations d'entreprises publiques, la diminution des moyens pour la fonction publique, les manques de financement de notre système de protection sociale...nous rendent mal armés face à une tempête pandémique qui met à l'épreuve nos systèmes de santé, éducatifs et l'ensemble de notre appareil productif.

Le patronat et nos dirigeants tentent de faire de la crise sanitaire un camouflage pour dissimuler ses mauvais coups.

Sans faire trop de bruit la réforme de l'assurance -chômage est en passe d'être appliquée ; le projet de réforme d'EDF se poursuit ; la réforme de la RATP, qui doit ouvrir les transports publics de Paris et de sa banlieue à la concurrence est sur les rails.

Que dire et penser de projets tels que la fusion des hôpitaux Bichat et Beaujon qui supprime plus de 300 lits et 600 postes ? Et de ce directeur des hôpitaux Drôme-Nord qui inaugure son arrivée en supprimant 133 postes, intérim et contrats courts recrutés pour faire face à la pandémie ?

Où est le fameux principe de précaution lorsque des laboratoires se mènent une guerre commerciale indécente, aidés par nos dirigeants quoiqu'il en coûte....même des vies !

Fort heureusement de nouvelles démarches voient le jour.

Par exemple à Lyon, deux entreprises ont proposé et réalisé la semaine de 32 h en quatre jours sans baisse de salaire, en accord avec les salariés.

La conviction d'un patron visionnaire : « grâce à cette réduction du temps de travail, les salariés sont mieux dans leur tête, mieux dans leur vie, donc mieux dans leur travail et plus productifs».

Des créations d'emplois ont découlé de ces nouvelles organisations.

Cela va complètement dans le sens des revendications que porte la CGT depuis de nombreuses années.

Cette prise de conscience du mieux-être au travail se généralise de par le monde puisque ces mêmes expériences sont à l'étude en Nouvelle-Zélande ou en Allemagne. Le gouvernement

espagnol va expérimenter la semaine de quatre jours à 32 heures sans baisse de salaire auprès de 200 entreprises.

Donc rien d'irréalisable... Preuve s'il en est, que les valeurs humanistes de la CGT sont au coeur du mieux-être du fonctionnement d'une entreprise ou de la Société.

Lutte contre la fraude

Dans le Canard enchaîné du 14 avril 2021, on apprend qu'entre 2018 et 2019 le chiffre d'affaires, en France, de Google a été multiplié par 2 (de 411 à 800 millions €) . Parallèlement ses impôts payés en France ont été divisés par 2 (de 17 à 8,5 millions €) !

Combien de temps encore tolérera-t-on cette évasion fiscale massivement pratiquée par les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) ?

Que fait le gouvernement pour mettre fin à ce scandale ? :

Il conclut des contrats pour que Google bosse pour la Dgfi !

Fusion des services à tout prix

- Dans les SPF (Services de Publicité Foncière) : la DG se moque du retard de publication. Elle n'a en fait qu'une obsession fusionner, fusionner, fusionner...

- Dans les SIE (Service des Impôts des Entreprises), la même obsession de fusionner quel qu'en soit le prix.

Sous couvert de soi-disant modernisation et de réforme, on voit bien que les choix de l'administration ont toujours à terme des répercussions catastrophiques sur la qualité du service rendu et les conditions de vie des agents.

A travers toutes ces fusions, regroupements, restructurations, la DG n'a qu'une finalité : supprimer des emplois et externaliser à terme certaines missions !

Cette obsession de la fusion à tout prix devient une véritable honte !

L'emploi et une vraie reconnaissance indicière doivent redevenir des priorités pour tous. Mais pour cela, **il va falloir se bouger un peu plus collectivement !**



Et samedi ça vous dit ? Ce sera le 1^{er} Mai, journée de revendications et de solidarité internationale.

Pour chacun, chacune d'entre nous, ne serait-il pas temps de retrouver le sens de la convivialité en participant aux différentes manifestations proches de chez vous ?